SECTEUR 2. **RUE DE LANNOMUNUT**



Superficie :		0,75 hectare	
Répartition :			
80%	**Habitat**	0%	Mixité de fonction
0%	Activité économique	0%	Équipement
0%	Espace public	**20%**	**Naturel**
Densité :		25 logements / hectare	
Nombre de logement (min) :		15	
Nombre de logements sociaux (min) :		1	
Système assainissement privilégié :		Collectif	
Programmation estimée :		2023-2027	

La situation géographique du site, dans un environnement paysager remarquable, implique la prise en compte des éléments naturels identifiés. De ce fait, la partie nord-ouest, abritant une zone humide et un boisement, ne peut faire l'objet d'aucune construction.

L'ensemble des constructions prévues sur le site doit s'insérer au mieux dans l'environnement. Dans ce cadre, les haies et talus existants doivent être maintenus et le traitement végétalisé des limites séparatives est à privilégier.

L'accès aux constructions doit être rendu possible par la rue de Lannomunut, à l'est, permettant de desservir l'Allée des Acacias et la route de Gurunhuel. Une aire de retournement, calibrée aux besoins de l'opération (usagers et services), doit permettre la bonne circulation au sein de l'opération.

Un cheminement doux sécurisé en direction du centre-bourg est à prévoir.

L'urbanisation de la zone peut se faire dans le cadre d'une ou plusieurs opérations, à condition de ne pas compromettre la réalisation de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation du secteur et de la centralité.